**20/1/2020**

**Le chant des Allobroges**

**Chant national de la Savoie**

**Texte et commentaires**

**1 – le texte** Le texte ci-dessous est le texte dit "officiel", c’est-à-dire celui écrit par Joseph Dessaix. C'est celui retenu par les Savoyards du monde.

|  |
| --- |
| ***1er couplet***  Je te salue, ô terre hospitalière,  Où le malheur trouva protection ;  D'un peuple libre arborant la bannière,  Je viens fêter la Constitution.  Proscrite, hélas ! j'ai dû quitter la France,  Pour m'abriter sous un climat plus doux ;  Mais au foyer j'ai laissé l'espérance,  En attendant, en attendant, je m'arrête chez vous.  ***Refrain***  Allobroges vaillants ! Dans vos vertes campagnes,  Accordez-moi toujours asile et sûreté,  Car j'aime à respirer l'air pur de vos montagnes,  Je suis la Liberté ! La Liberté !  ***2e couplet***  Au cri d'appel des peuples en alarme,  J'ai répondu par un cri de réveil ;  Sourds à ma voix, ces esclaves sans armes  Restèrent tous dans un profond sommeil.  Relève-toi, ma Pologne héroïque !  Car pour t'aider je m'avance à grands pas ;  Secoue enfin ton sommeil léthargique,  Et je le veux, et je le veux, tu ne périras pas !  ***3e couplet***  Un mot d'espoir à la belle Italie :  Courage à vous, Lombards, je reviendrai !  Un mot d'amour au peuple de Hongrie !  Forte avec tous, et je triompherai.  En attendant le jour de délivrance,  Priant les Dieux d'apaiser leur courroux,  Pour faire luire un rayon d'espérance  Bons Savoisiens, Bons Savoisiens, Je m'arrête chez vous ! |

**2 – Commentaires sur l'origine du chant.**

Ce chant a été écrit au début de l'année 1856 en tenant compte de la situation de l'époque. En ces années-là, en effet, il y a partout en Europe des bouillonnements d'idées et des mouvements d'opposition aux gouvernements autoritaires en place. C'est pourquoi le chant fait référence aux demandes de liberté que réclament les peuples, une liberté que l'on trouve dans les montagnes savoisiennes. Dans le chant, c'est la liberté qui parle. Elle adresse des messages d'espoir aux peuples sous dictature et leur dit qu'un jour ils seront libérés, c'est pourquoi le titre du chant était initialement "la liberté".

Le premier couplet fait référence à la situation de la France où la République a dû laisser la place à Napoléon III par le coup d'Etat du 2 décembre 1851 et où de nombreux opposants ont trouvé refuge en Savoie **(**[Eugène Sue](https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A8ne_Sue), [Alexandre Dumas](https://fr.wikipedia.org/wiki/Alexandre_Dumas), [Victor Schœlcher](https://fr.wikipedia.org/wiki/Victor_Sch%C5%93lcher)….). Les deux autres couplets évoquent la situation, de la Pologne sous domination de la Russie, de la Lombardie et de la Hongrie sous domination de l'empire austro-hongrois.

Le texte fait référence à l'ancien peuple celte des [Allobroges](https://fr.wikipedia.org/wiki/Allobroges), installé sur les terres actuelles de Savoie et du Dauphiné, qui avait bien résisté à l'invasion romaine jusqu'à leur défaite finale en 121 avant JC à proximité de Valence (au confluent du Rhône et de l'Isère). Bien sûr, les Savoyards sont les descendants de ces "Allobroges vaillants".

Ce chant avait été demandé par des amis à Joseph Dessaix, journaliste et écrivain bien connu à l'époque et neveu du général de Napoléon Marie-Joseph Dessaix. En 1855, il avait fondé la *Société Savoisienne d’Histoire et d’Archéologie de* Chambéry qui est toujours très active.

Le chant est donné, pour la première fois, le 11 mai 1856, au théâtre de [Chambéry](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chamb%C3%A9ry) par une artiste parisienne alors en tournée dans la région, [Clarisse Midroy](https://fr.wikipedia.org/wiki/Clarisse_Midroy). Elle obtient un accueil enthousiaste du public. C'était lors de la fête donnée pour l'anniversaire du Statut  [constitutionnel de 1848](https://fr.wikipedia.org/wiki/Statut_albertin). Ce statut transforma la monarchie absolue en monarchie constitutionnelle et donna aux Savoyards les libertés de pensée, de presse et de réunion, ainsi que des députés élus.

Le dimanche 25 mai 1856, on donne à Chambéry une représentation de la pièce de Joseph Dessaix *Le Prisonnier de Chillon ou la Savoie au XVIe siècle.* Lorsque Dessaix, à l'entracte, paraît sur scène avec Clarisse Midroy, le public réclame d'entendre *Les Allobroges.* La même chose se reproduit bientôt au théâtre d'Annecy.  
  
Le texte était accompagné d'une musique écrite par Giuseppe Conterno, chef de musique d'un contingent militaire sarde de retour de [Crimée](https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_de_Crim%C3%A9e) qui séjournait à Chambéry. Cet air était celui d'une marche, appelée La Prise de Sébastopol, qui était bien connu des Chambériens puisqu'il était joué en ouverture du concert que la musique militaire donnait chaque dimanche sur la Place Saint-Léger.

Cette musique avait l'intérêt d'être martiale et entrainante, ce qui était bien pour des soldats allant au combat. Et c'est sans doute ce qui fit le succès du chant.

En effet, ce chant va connaître très rapidement, en moins d'un mois, un très grand succès à travers tout le duché de Savoie et même à [Genève](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gen%C3%A8ve) et à [Lausanne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lausanne) et il devint très vite l'hymne des Savoyards. C’est en 1870, donc à la chute de Napoléon III, que le chant changea de titre en reprenant les premiers mots du refrain  « Les Allobroges ».

Malgré les années et les changements intervenus depuis 1856, les Savoyards d'aujourd'hui**,** quelles que soient leurs opinions politiques, ont conservé le texte initial comme hymne national, en plus de la Marseillaise, évidemment. On pouvait entendre cet hymne au début de chaque match à domicile de l'équipe de football professionnel de l'[Évian Thonon Gaillard FC](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vian_Thonon_Gaillard_Football_Club), disparue en 2016.

Aujourd'hui, la Savoie n'accueille guère d'exilés politiques mais surtout des touristes, en très grand nombre. La présentation du passé et du folklore sont devenus une ressource touristique en plus des beautés naturelles et du talent des habitants.

La Savoie n'est pas la seule région de France a avoir un hymne. Il y en a de nombreux autres, notamment : Alsace, Anjou, Corse, Pays Basque, Bourgogne, Bretagne, Lorraine, Normandie, Picardie, Provence…

**3 -Compléments : d'autres versions ont été écrites**. D’autres couplets ou versions furent composés en fonction de divers événements historiques. C'est ainsi, par exemple, que Edgar Clerc-Biron, avocat à Bonneville, qui en en 1860 avait choisi de s'exiler à Genève pour fuir le régime impérial de Napoléon III, publia une version du chant qui exprime la profondeur de son amertume. Le titre est ADIEUX DE LA LIBERTÉ À LA SAVOIE.

*Refrain :*

Savoyards inconstants, dans vos belles montagnes,

Je ne puis plus trouver ni paix ni sûreté ;

Car l'air empoisonné qu'on souffle en vos campagnes

Chasse la Liberté ! La Liberté !

*1er couplet :*

Je dois te fuir, ô terre hospitalière,

Où le malheur trouvait protection ;

Car d'un despote arborant la bannière,

Tu mets aux pieds ta Constitution.

Quand un tyran me chassa de la France,

C'est sur ton sein que je vins m'abriter ;

Mais aujourd'hui je n'ai plus d'espérance ;

Tu te soumets, tu te soumets, il faut donc te quitter.

*2e couplet :*

Au cri d'appel de l'Italie en armes,

J'ai répondu par un cri de réveil ;

Mais sans pouvoir aller sécher ses larmes,

Car le tyran lui voilait mon soleil

II a foulé cette terre héroïque,

Et le grand roi qui marchait sur mes pas

A lâchement vendu sa politique,

Sourd à l'honneur, sourd à l'honneur, il ne me répond pas.

*3e couplet :*

Non, plus d'espoir, même sur l'Italie !

De l'égoïsme elle a pris le chemin ;

Elle a trahi la vieille Allobrogie,

Elle a laissé Venise à l'Autrichien.

Non, plus d'espoir dans les temps où nous sommes !

Mais dans mon cœur fermente le courroux.

Vienne le jour où vous serez des hommes !

Et ce jour-là, et ce jour-là, je reviendrai chez vous.

En 1930, le Conseil général approuva une nouvelle version qui ne faisait plus appel à des sentiments politiques mais qui vantait la beauté des paysages alpins et les qualités physiques et morales des Savoyards. Manifestement, ce texte n'a pas fait long feu.

Probablement à la même époque, on peut aussi citer une version rédigée par Francis Vénat, un Savoyard d'Albertville, membre de l'association des Savoyards d'Oran, qui vante les beautés de l'Algérie mais sans oublier la Savoie : "Au fond du cœur, gardons le souvenir de nos fiers Montagnards… dont nous suivons la trace, et malgré tout, demeurons Savoyards"…..

Wwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwww

**Comment La Marseillaise est devenue l'hymne national des Français ?**

En 1792, des troupes étaient alors rassemblées à Strasbourg en vue de la guerre contre l'Autiche déclarée le 20 avril. Le 25 avril, pour trouver un élément permettant de fédérer toutes ces troupes, le maire de Strasbourg demande à Rouget de l'Isle, capitaine du génie mais aussi musicien et auteur d'œuvres lyriques, d'écrire un chant. Il se met aussitôt à la tâche et livre le lendemain un texte et la musique sous le nom de " Chant de guerre pour l'armée du Rhin". La première exécution par Rouget de l'Isle, faite dans le salon du maire de Strasbourg devant les officiers de l'Armée du Rhin, fut très applaudie.

En juillet, les volontaires marseillais partant pour Paris en reçoivent un tirage, qu'ils apprendront en route (ils se déplacent alors à pied). Ils chantent ce chant de marche lorsqu'ils entrent dans Paris le 30 juillet. La foule est enthousiaste et le chant est rebaptisé alors" *Le Chant des Marseillais"* puis deviendra simplement "*La Marseillaise". L*e 14 juillet 1795 (26 messidor an III) la Convention déclare la Marseillaise" chant national".

Dès lors ce chant connut des hauts et des bas: il sera interdit par Napoléon 1er , refusé par Louis Philippe qui le trouve trop guerrier, refusé par Napoléon III mais la troisième république  [en fait l'[hymne national](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hymne_national) le 14 février 1879 et, en 1887, une « version officielle » est adoptée en prévision de la célébration du centenaire de la Révolution. Son caractère d’hymne national est à nouveau affirmé dans les [Constitutions de 1946](https://fr.wikipedia.org/wiki/Constitution_fran%C3%A7aise_du_27_octobre_1946) et 1958 . bien que le chant comporte des passages peu adaptés au monde d'aujourd'hui.](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hymne_national)

++++++++++++++++++++++